

Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez recrute

une(e) chargé(e) de mission SCoT

Cadre d'emploi des ingénieurs ou attachés territoriaux

Contexte

Créé en 1986, le Parc naturel régional Livradois-Forez regroupe 173 communes (dont 4 communes associées) de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire. Vaste territoire rural de plus de 300 000 ha, il est reconnu pour la qualité de ses paysages et de ses patrimoines.

En 2015, le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez s'est doté de la compétence « Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) » pour porter le projet de SCoT Livradois-Forez. Cette compétence dite à la « carte » repose sur des modalités de décision impliquant les élus des EPCI ayant transféré leur compétence SCoT au syndicat mixte du Parc et un budget autonome.

Le périmètre du SCoT Livradois-Forez (validé par arrêté préfectoral du 10 avril 2015) couvre trois communautés de communes couvertes en très grande partie par le territoire classé « Parc naturel régional » : Ambert Livradois-Forez, Thiers Dore et Montagne, Entre Dore et Allier. Ce périmètre couvre 102 communes (dont 88 communes sur le territoire classé Parc) pour 85 550 habitants, avec un réseau de petites villes et de bourgs structurants. Il regroupe donc un ensemble de collectivités locales ayant décidé de mettre en commun leurs efforts pour mener une politique stratégique globale, et qui ont déjà fait preuve de leur capacité à travailler ensemble.

Exécutoire depuis le 11 juin 2020, le SCoT Livradois-Forez est fondé sur une ambition transversale qui vise à renforcer l'attractivité du territoire, au regard de ses atouts, à savoir :

- un positionnement géographique qui permet au Livradois-Forez de capitaliser sur les relations d'échanges qui existent déjà avec les espaces métropolitains et urbains limitrophes ;
- des espaces naturels, agricoles, forestiers et des paysages remarquables ;
- une armature territoriale qui traduit l'irrigation du territoire par l'offre de services et de commerces, et permet de répondre aux besoins de la vie quotidienne des familles et des entreprises.

La mise en œuvre du SCoT Livradois-Forez s'articule avec les démarches conduites à l'échelle du territoire du Parc et/ou des trois communautés de communes du périmètre.

Par ailleurs, depuis 2022, la Charte du Parc naturel régional Livradois est en cours de révision en vue d'élaborer un nouveau projet de territoire pour la période 2026-2041. En matière d'urbanisme, dans la continuité de la Charte 2011-2026, le projet de Charte se donne pour objectif de « faire du Livradois-Forez un modèle d'urbanisme sobre et désirable ».

Missions

Au sein du pôle « Aménagement, urbanisme et énergies » et en lien avec les autres pôles du syndicat mixte du Parc, le (la) chargé(e) de mission « SCoT » aura en charge l'animation et la mise en œuvre du SCoT (volet administratif et réglementaire), en articulation avec les politiques infra et supra-territoriales, les SCoT voisins, les organisations urbaines périphériques, les projets et démarches intercommunales du territoire.

A ce titre, il (elle) assurera :

- l'analyse des résultats de l'application du SCoT, notamment en matière d'environnement, de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et de réduction du rythme de l'artificialisation des sols, ainsi que l'analyse de la compatibilité avec les dispositions pertinentes de la future Charte 2026-2041 du Parc, afin d'envisager le maintien en vigueur du SCoT ou sa révision ;
- le pilotage et le suivi d'études stratégiques, en assurant la bonne exécution des missions confiées à des prestataires (préparation et suivi des marchés d'études, veille sur le bon déroulement des études, contrôle du respect des objectifs du SCoT...) ;
- l'accompagnement des collectivités pour la mise en œuvre du SCoT, avec pour objectif la mise en compatibilité des documents de planification (PLU/PLUi, carte communale, PLH...) avec les orientations du SCoT ;
- la rédaction d'avis sur les projets d'aménagement (permis d'aménager, schéma thématique, politique de l'habitat, projets commerciaux, etc.) et documents d'urbanisme locaux en vue de vérifier leur compatibilité avec le SCoT ;
- l'évaluation du SCoT dont le suivi des indicateurs prévus dans le dispositif d'évaluation du SCoT ainsi que le suivi et l'animation de l'atlas cartographique sur le bâti vacant ;
- la préparation, l'organisation et l'animation des instances délibérantes et de suivi de la mise en œuvre du SCoT Livradois-Forez (formation SCoT du syndicat mixte, commission de suivi du SCoT) ;
- le suivi général de la bonne exécution du SCoT Livradois-Forez, voire de ses modifications, en relations avec les élus et les techniciens des communautés de communes et/ou des communes, les services de l'Etat (Préfecture, DDT63, DREAL...) et autres partenaires institutionnels ou personnes publiques associées (Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes, Département du Puy-de-Dôme, Chambres consulaires...);
- la conception, la rédaction et l'animation des supports de communication, permettant une meilleure appropriation du SCoT par les acteurs publics et privés du territoire, en particulier l'animation d'un site internet dédié ;
- la veille thématique des actualités de l'urbanisme dont la mise en application du zéro artificialisation nette des sols.

Profil et compétences

Formation et expérience

De formation bac + 5 en développement local, aménagement du territoire et/ou urbanisme, vous bénéficiez d'une expérience significative dans le pilotage de projets territoriaux, grâce à laquelle vous avez su construire votre vision transversale du développement territorial (économie, agriculture, urbanisme, biodiversité, culture...).

Une connaissance des Parcs naturels régionaux serait un plus.

Compétences techniques

Très bonne maîtrise des démarches et procédures d'urbanisme réglementaire.

Connaissance des collectivités et des acteurs institutionnels de l'aménagement et du développement territorial.

Capacité à mobiliser les outils de formation/action, de sensibilisation, de communication et des démarches participatives.

Maîtrise des logiciels bureautiques et connaissance des outils de cartographie et de SIG.

Aptitudes à la communication orale, à l'animation de réunions.

Qualités relationnelles

Vous êtes particulièrement sensible au développement des territoires ruraux.

Vous avez un goût affirmé pour le travail en équipe pluridisciplinaire.

Vous avez le sens de l'écoute et de la pédagogie.

Vous possédez des qualités rédactionnelles et d'animation susceptibles d'entraîner un réseau d'élus et d'acteurs vers des démarches innovantes et expérimentales.

Une pratique des méthodes participatives et de médiation sera appréciée.

Caractéristiques du poste

Poste à temps complet basé à Saint-Gervais-sous-Meymont, à la Maison du Parc Livradois-Forez.

Poste à pourvoir fin janvier 2025.

Permis B exigé.

La mission exige de fréquents déplacements sur le territoire et une grande disponibilité pour l'animation de réunions.

Rémunération : sur la base de la grille indiciaire des attachés territoriaux de la fonction publique

Modalités de candidature

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser **au plus tard le 22 novembre 2024** à :

Monsieur le Président du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

info@parc-livradois-forez.org

Renseignements complémentaires

Juliane COURT, responsable du pôle aménagement, urbanisme et énergies

04 73 95 57 57